

Communiqué de presse

Châtel-St-Denis, le 24 avril 2020

Nouveau Commandant du Centre de renfort de la Veveyse

Les Conseils communaux de Châtel-St-Denis et Remaufens ont choisi M. Damien Corvaglia, actuel Commandant adjoint du Centre de Secours Incendie de Sion (CSI), comme nouveau Commandant du Centre de renfort de la Veveyse (CR) et du Corps de sapeurs-pompiers intercommunal (CSPI). Il succédera à M. Julien Rey, qui a repris d'autres activités au sein de la Commune de Châtel-St-Denis.

La nomination de M. Damien Corvaglia par les exécutifs des deux communes a reçu l'approbation de la Préfecture de la Veveyse et de l'ECAB, conformément à la législation en vigueur.

Le nouveau Commandant entrera en fonction le 1^{er} août 2020, en remplacement de M. Julien Rey, qui occupe, depuis le 1 avril, de nouvelles fonctions communales. M. Bertrand Vienne, Commandant remplaçant, assure l'interim, épaulé par les membres de l'Etat-major du CR.

Agé de 50 ans, M. Corvaglia est au bénéfice de plus de 30 années d'expérience dans le domaine du secours incendie. Depuis 2011, il est pompier permanent au CSI de Sion où il assure également la fonction de remplaçant du Commandant.

Les Conseils communaux se plaisent à relever la large expérience de M. Corvaglia, aussi bien en ce qui concerne l'opérationnel (responsable de la commission intervention et de la commission d'instruction du CSI), que ce qui touche à l'administration et aux aspects budgétaires. Ayant également assumé à plusieurs reprises le poste de Commandant du CSI de Sion ad interim, M. Corvaglia a su, durant la procédure de sélection, démontrer que ses compétences et sa personnalité lui permettraient de relever les défis qui l'attendent.

Le poste de Commandant du CSPI – CR correspondant à un taux d'activité de 50%, M. Corvaglia occupera également un mi-temps de Spécialiste communal en protection incendie, ceci au service de la Ville de Châtel-St-Denis et d'autres communes du district. Cette nouvelle fonction, qui découle du Règlement sur la prévention de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments, l'amènera à assister les communes sous l'angle technique et procédural en matière de sécurité des bâtiments, des personnes et des animaux (préavis pour les procédures simplifiées, analyse des accès sapeurs-pompiers aux bâtiments, emplacement des bornes

d'hydrantes, contrôle périodique des bâtiments...).M. Corvaglia étant aussi titulaire d'un CFC de dessinateur en génie civil, il possède tous les atouts qui lui permettront de remplir cette autre fonction.

Les Conseils communaux
de Châtel-St-Denis et Remaufens

Informations :

- M. Daniel Maillard, Conseiller communal en charge du Service du feu, 079 751 54 84